

MOYENS DE GESTION DE DEMANDES DE RÉALISATION D'IMAGES D'UNE SURFACE TERRESTRE OU CÉLESTE

Avantages technologiques

☞ Système performant :

- Processus automatisé.
- Pas de dépendance à un système imageur spécifique.
- Les offres peuvent être modifiées.
- Marché de type demandes / offres.
- Elargi les demandes (connaissance spécifique techniques non indispensable) et les offres (accès simplifié aux demandes).

Synthèse de l'invention

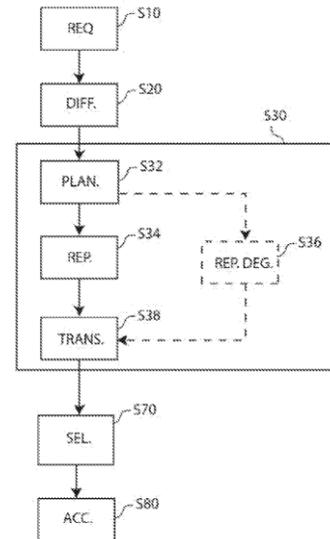
L'invention concerne la gestion automatique des demandes de prises de vue à une pluralité de fournisseurs (aérien, spatiaux).

Actuellement, un demandeur fait une requête spécifique à un fournisseur d'imagerie sélectionné selon des conditions techniques, opérationnelles, économiques. Les échanges demandeur / fournisseur peuvent être fastidieux.

L'invention permet une simplification et automatisation du processus demande / offre. La requête du demandeur est faite à un ensemble de systèmes imageurs. Les demandes faites dans une infrastructure technique ouverte ouvre le marché à tous les fournisseurs. Le demandeur doit fournir à minima la surface à observer (il peut ajouter des conditions spécifiques : contraintes temporelles, géométriques, météo, résolution, précision,...) puis reçoit une ou des réponses des fournisseurs avec à minima un délai et un coût. Les réponses peuvent être en conformité partielle. Le demandeur valide la solution choisie au fournisseur. Ces actions de demandes et d'offres peuvent être réalisées de manière automatique au travers de logiciels.

Applications potentielles

- Imagerie commerciale / personnelle pour des images aériennes / spatiales par satellite, drone, avion, ballon...



Synoptique du processus

- (S10) Requête demandeur avec description du besoin
- (S20) Diffusion de la requête demandeur aux fournisseurs
- (S30) Réponse du fournisseur à la requête du demandeur
- (S32) Détermination des contraintes au système imageur
- (S34) Génération d'une proposition si contraintes respectées
- (S36) Génération d'une proposition dégradées si non respectées
- (S38) Mise à disposition des propositions
- (S70) Dispositif demandeur sélectionne une proposition
- (S80) Dispositif demandeur valide la proposition et demande sa réalisation

Bénéfices commerciaux

- Système simplifié pour les demandeurs.
- Offre élargie pour les utilisateurs d'imagerie.
- Potentiel d'utilisation plus important pour les fournisseurs de service.
- Système de mise en concurrence demandes / offres.

Invention brevetée disponible sous licence.